



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PLÉNIÈRE CHS DU 12 NOVEMBRE 2007

A-PROCÈS-VERBAL

- Approbation du procès-verbal du CHS du 7 juin 2007.

B-INFORMATION

- Présentation de la remplaçante du Docteur SORGUES pendant son congé de maternité, Mme GAUDARD.

C- SÉCURITÉ DANS LES DIFFÉRENTS ACTES DE MANAGEMENT

Dispositif agressivité :

Augmentation des accidents de travail en particulier dans deux centres de responsabilité : Éducation, D.P.E.F.

La CGT s'interroge sur l'organisation du travail dans les services afin d'éviter l'augmentation des accidents de travail dans ces deux CR (postes, horaires, mal-être, etc....).

Sécurité sur les chantiers, plan de prévention :

La Direction demande à chaque CR d'être vigilant sur les inspections des chantiers menés par les entreprises privées. Celles-ci doivent impérativement respecter les cahiers des charges (ex : obligation de porter des masques, etc.) afin de ne pas mettre le personnel municipal en danger.

D-CAUSES D'ALTÉRATION DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

Prévenir et réduire l'absentéisme :

L'ARACT (Action Régionale d'Amélioration des Conditions de Travail) a présenté les résultats de leur enquête afin d'améliorer les causes de l'absentéisme des agents au sein du CR Éducation.

La proposition de cet organisme est de construire des solutions par métier, par établissement dans le cadre d'une action coordonnée au sein de la DGPORP et avec l'encadrement (au sens large).

La CGT a interrogé la Direction sur le rôle de la Médecine du Travail et du travail social dans ce contexte.

Déclaration faite par Madame BUDAN, Directrice du Pôle Environnement du Travail, concernant le rôle de la Médecine du Travail

Les agents en difficulté sont régulièrement suivis, comme un indicateur social du travail. 131 agents ont d'ailleurs été reçus et suivis. Elle nous a fait part également d'un groupe de projet qui se réunit une fois par semaine pour avoir un regard collectif sur les difficultés rencontrées par le personnel.

À la question posée par la CGT sur le rôle de l'organisme Medicat-partner dans ce contexte, Madame BUDAN et Monsieur CALVEZ nous affirment qu'il n'y a aucun lien entre le travail effectué sur les causes de l'absentéisme et les contrôles médicaux.

L'objectif de ce groupe de projet est en effet d'améliorer l'environnement des agents municipaux au sein de leur service afin de réduire l'absentéisme.

Quant au rôle du Service Social du Travail, la responsable affirme que le travail proposé autour de l'absentéisme des agents est complémentaire avec le Service Social du Travail qui reçoit le personnel en difficulté.

Intervention de Madame CORBOU, Directrice du Personnel, sur des axes de travail pour réduire l'absentéisme

4 thématiques sont proposées portant sur :

- Les conditions de travail,
- L'organisation du travail,
 - Le management,
 - La communication.

Deux réflexions transversales sont également proposées sur :

- L'implication du management,
- L'observation et la veille dont un point sur le suivi médical comprenant, entre autre, les prescriptions d'inaptitude au travail (voir notamment la répartition des charges de travail, typologie lieu, etc....).

En conclusion, Monsieur BOLZER tient à ne plus appeler le groupe de travail existant « prévention absentéisme » mais évoque davantage des mesures d'efficacité, des actions par des indicateurs.

F-CONDUITES ADDICTIVES

Madame BUDAN nous fait part de sa satisfaction sur les actions menées contre les conduites addictives du personnel sur leur lieu de travail par le S.E.N.S.A.S.

La CGT s'oppose toujours à cette démarche qui est à l'opposé des objectifs des élus CHS de notre syndicat.

G-ENVELOPPE CHS

Refus des élus CHS de la CGT de voter une enveloppe CHS comprenant l'achat de lunettes de simulation pour la sensibilisation ludique ou risque d'alcool, malgré les efforts de notre « attachée commerciale », Madame BUDAN, lors d'une démonstration devant les membres du CHS, pour nous convaincre des bienfaits de cet outil dit « préventif ».

Cofinancement proposé :

247.45 € + 97.95 € = 345.40 €

Vote des syndicats :

Pour : CFTC, CFDT

Contre : CGT

Abstention : FO

Pour la CGT, l'argent employé pour cette action devrait être utilisé dans d'autres domaines prioritaires pour les agents : ergonomie, aménagement des locaux...